

18 février, journée nationale de Sécurité routière

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 19-02-2008 00:19:50

Le Maroc a érigé la sécurité routière en priorité nationale. Un plan Stratégique Intégré d'Urgence (PSIU) a été mis en place en avril 2004 à cet effet, créant une dynamique dans la lutte contre les accidents de la circulation. Le nombre croissant de victimes de la route laisse croire qu'il reste encore des efforts à fournir pour rendre l'espace routier plus sûr. La journée nationale de Sécurité Routière est une occasion de faire le point.

Le Comité National de Prévention des Accidents de la Circulation (CNPAC) et le groupe "Total-Maroc" ont signé, vendredi à Casablanca, une convention de partenariat pour l'amélioration de la sécurité routière au Maroc. Cette convention triennale, signée par MM. Azzeddine Chraïbi, secrétaire permanent de la CNPAC et Dimitri Xylinas, directeur général de Total-Maroc, prévoit le lancement d'une campagne de sensibilisation à la sécurité routière ciblant en particulier les enfants. Cette campagne, qui sera menée à Casablanca, Rabat et Marrakech, mobilisera le réseau de stations-service de la compagnie, proposant aux enfants et automobilistes des séances d'animation avec la distribution de supports pédagogiques contenant des messages de sécurité.

Le programme de cette initiative comprend aussi des ateliers théoriques, pratiques, audio-visuels et informatiques sur les règles de la circulation et les principes de la bonne conduite au profit des enfants.

Le partenariat scellé entre la CNPAC et Total-Maroc s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par les organismes publics et privés pour promouvoir une culture de prévention et de sécurité routière.

Ces actions de prévention doivent être complétées par des mesures efficaces de lutte contre les accidents qui font de plus en plus de morts tous les jours. C'est dans ce sens que des séminaires ont été organisés vendredi.

Le ministre de l'Équipement et du transport, Karim Ghellab a souligné au cours d'une rencontre scientifique, l'importance des études et de la recherche scientifique dans la mise en place d'une stratégie à même de suivre, de façon objective et scientifique, les accidents de la circulation et d'en limiter le nombre.

M. Ghellab a précisé que son département veille, en coordination avec le ministère de l'Intérieur, à accorder plus d'importance aux facteurs susceptibles d'endiguer la problématique des accidents de la route et de garantir la sécurité routière à l'intérieur des villes à travers la révision de la structure, de l'encadrement et de l'organisation du transport urbain, et ce dans l'objectif de répondre au mieux aux besoins des citoyens et aux normes professionnelles.

Il a dans ce sens évoqué le projet de code de la route soumis au parlement et qui vise l'amélioration des conditions de l'exercice professionnelle dans tous les domaines relatifs au transport et l'usage adéquat de l'espace routier.

Le ministre a, par ailleurs, indiqué que la journée nationale de la sécurité routière constitue un rendez-vous annuel pour passer en revue les résultats des efforts fournis par l'ensemble des acteurs en matière de sécurité routière et une occasion pour mobiliser et sensibiliser les citoyens à la nécessité de respecter le code de la route et d'éviter les comportements pouvant donner lieu à des accidents meurtriers.

Le plan stratégique intégré d'urgence de sécurité routière a réalisé de bons résultats au niveau de l'organisation et de la coordination institutionnelles ainsi qu'en matière de législation, de contrôle et de sensibilisation, a-t-il dit.

De son côté, le secrétaire permanent du CNPAC, M. Azzedine Chraïbi a présenté les résultats des études de terrain relatives à l'identification des zones d'accumulation des accidents de la circulation à Casablanca et Fès et aux comportements des usagers de la route.

Il a précisé que les deux études sur les deux villes susmentionnées sont basées sur un système d'informatique géographique adéquat, sur la formulation des recommandations et sur la proposition de mesures opérationnelles à mettre à la disposition des intervenants au niveau local.

S'agissant de l'étude sur les comportements des usagers de la route, M. Chraïbi a noté qu'elle permet d'identifier les priorités d'action en matière de communication pour agir efficacement sur les causes des accidents de la circulation.

Menara